**CONTRAT D'OBJECTIFS**
**2022-2027**

*Le contrat d'objectifs s'inscrit dans la continuité du rapport d'évaluation de l'établissement*
*et dans la suite de la définition des axes du projet d'établissement,*
*au service d'une meilleure réussite de l'élève, dans ses résultats, dans son parcours, dans son devenir.*

**Etablissement : Lycée Camille Corot MORESTEL**

**Réseau pédagogique : Nord Isère Zone B**

| | |
|---|---|
| **Projet d'établissement :** (période de validité) | **Conseil d'administration du ……..** |
| N° d'établissement : 0383069E<br>Email : ce.0383069E@ac-grenoble.fr | N° de téléphone : 0474802891 |

## I / ETAT DES LIEUX

**Contexte de l'établissement, externe, interne,**

Le lycée d'enseignement général et technologique Camille Corot fait partie du bassin Nord Isère et se trouve en territoire rural relativement isolé, non desservi par voie ferroviaire. Ouvert en 1994, l'effectif se stabilise depuis plusieurs années aux alentours de 800 élèves. Pratiquement 80% des élèves utilisent les transports scolaires et le service de restauration. La structure est simple et offre la filière générale et une filière technologique STMG. Les catégories socio professionnelles des parents restent à la moyenne académique et départementale. Le climat scolaire est calme et propice au travail.

**Rappel des préconisations de l'évaluation de l'établissement**

### Formaliser les parcours éducatifs :

• Formaliser en priorité le Parcours avenir mais aussi le PEAC, le Parcours citoyen et le Parcours santé, afin de donner à voir une politique cohérente, commune à tous les acteurs et partagée par tous.
• Envisager la labellisation E3D
• Exemple pour le parcours citoyen : tutorat entre pairs

### S'ouvrir davantage sur l'environnement du lycée :

Développer l'ouverture sur l'environnement de proximité : élargir cette politique, ce qui permettrait d'affirmer une ouverture sur le monde économique et professionnel ainsi que sur les lycées environnants. Cela pourrait permettre une plus grande découverte des formations et des métiers. Développer l'ouverture culturelle. Coordonner, planifier, anticiper, budgétiser les actions transversales impliquant l'ensemble de la communauté éducative.

**Enrichir la communication :**
Enrichir la communication : améliorer la qualité de la communication entre les différents acteurs de la communauté éducative.
• Aider la MDL à s'affirmer, aux côtés du CVL (mais pas à son service). • Inviter davantage d'élèves à créer des clubs et à s'impliquer dans leur fonctionnement.
• Faire en sorte que le conseil pédagogique prenne ses marques (il peut proposer des thématiques et problématiques, susceptibles d'être traitées). A cet effet, il est permis d'envisager des espaces-temps de travail au sein des disciplines et entre les disciplines. • Pronote n'étant pas la panacée, exploiter d'autres moyens de diffusion de l'information (site internet) et définir une stratégie univoque lorsqu'il s'agit d'y placer des informations. • Créer une instance de régulation des projets.
• S'engager dans une démarche de labellisation E3D pourrait se révéler particulièrement productif dans la mesure où cela induit transversalité et collaboration en permettant de fédérer tous les acteurs.
• Le parcours avenir gagnerait à être le résultat d'une concertation entre professeurs principaux, psychologue de l'Éducation nationale et direction afin d'établir des choix cohérents.

**Utilisation des moyens**
Poursuivre et approfondir la réflexion à propos du niveau seconde.
• Élargir dans toute la mesure du possible l'accueil des élèves en section européenne.

*Points forts*
Le climat scolaire est calme et propice au travail.
L'équipe d'enseignants est stable.
La carte des enseignements de spécialité est importante.
L'organisation du temps et le cadre de vie du lycée favorise la vie sociale.

*Points faibles*

L'isolement géographique induit plusieurs problématiques :

- Orientation : les parents privilégient une orientation géographique. Ainsi en fin de seconde générale et technologique, le choix de la filière STMG ne se fait pas toujours par motivation de l'élève. Les parents privilégient également l'orientation en voie générale et technologique, les filières professionnelles étant éloignées.
- Carte des formations : l'ouverture de nouvelles sections technologiques voire professionnelles ne peuvent être envisagées le nombre d'élèves potentiellement intéressés ne serait pas suffisant et l'absence d'internant et de liaison ferroviaire interdirait de fait l'accueil d'élèves plus éloignés.
- Ouverture à la culture : la moindre sortie scolaire à visée culturelle est coûteuse pour l'établissement et induit des temps de transports importants
- Ressources humaines : le turnover est réduit, l'embauche de professeurs contractuels ou en services partagés est problématique (coût de transport important et absence de gare ferroviaire).

Les résultats au baccalauréat général et au baccalauréat technologique sont en dessous des taux attendus.
La carte des enseignements de spécialité est importante et induit une consommation importante de moyens.

**II / OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMME D'ACTIONS**

**Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.**

- **Acquis scolaires, résultats, poursuite d'études des élèves et équité.**
- **Choix pédagogiques, enseignement et apprentissage.**
- **Personnalisation des parcours et orientation.**
- **Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.**

**OBJECTIF** 1 : « Donner de la cohérence au projet d'orientation de chaque élève en fonction de son parcours au lycée»

**Indicateur(s) retenu(s)**

| | 2021 | 2022 | 2024 | 2027 |
|---|---|---|---|---|
| Pourcentage d'élèves de terminale qui ont obtenu que des réponses négatives sur parcoursup avant la phase complémentaire | 1.4% | Non disponible à ce jour | 1.3% | Inférieur à 1.5% |
| Sondage sur le vécu de l'orientation des élèves de première, 2 mois après leur rentrée à N+1 : « filière adaptée au projet d'orientation » | 92% | Non disponible à ce jour | 88% | Supérieur à 90% |
| Pourcentage d'élèves déscolarisés sur l'année malgré le suivi par le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) et | 0.75% | 0.5% | 0.6% | Inférieur à 1% |

| **Programme d'actions : PARCOURS AVENIR** | **Moyens mobilisés** |
|---|---|
| - ACTIONS D'AIDES A L'ORIENTATION :<br>Niveau 3ème en informant les parents sur les attentes en classe de 2GT<br>Niveau seconde pour la découverte des voies technologiques et choix des enseignements de spécialité de première<br>Niveau première pour le choix des enseignements de spécialité poursuivis<br>Niveau terminale pour l'orientation post bac<br>Rdv de l'orientation | - Réunion d'information et JPO à destination des parents et élèves de 2GT Présentation des filières technologiques par les lycées environnants<br>Information à l'interne réalisée par les professeurs d'enseignement de spécialité<br>Accompagnement des élèves et information auprès des parents |
| - ACTIONS DE REMEDIATION : | - dégager dans la dotation initiale des HSA à transformer en HSE pour les actions de remédiation<br>- dédoublement en classe de seconde en Français, en Mathématique, en LVE et en sciences. |
| -APRES-MIDI ORIENTATION ET JPO | - ensemble de l'équipe enseignante |
| - ACTIONS VISANT A FAVORISER LA PRATIQUE DE L'ORAL : | - moyens de la DG dégagés pour réduire les effectifs<br>En LV<br>En enseignement de spécialité terminale et première |
| - HARMONISATION DES PRATQIUES D'EVALUATION<br>- ACTIONS ASSURANT LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE : | -réalisation de bilans périodiques et grilles communes d'évaluation<br>- en cas de crise sanitaire<br>En cas d'absence d'élèves pour maladie<br>En cas d'absence de professeur ou d'élèves pour maladie |
| -ACTIONS VISANT A ACCOMPAGNER LES ELEVES A BESOIN PARTICULIERS | -Identifier et accompagner les élèves porteurs de PAP ou PAI |
| - travailler en prenant en compte l'hétérogénéité des élèves<br>- développer la connaissance du milieu urbain en vue de l'insertion post-bac et ouverture culturelle<br>- Développement de la capacité de prise de parole orale<br>- Développement de la capacité à la prise de notes essentielle pour la réussite dans le supérieur | -travaux de groupe, différenciation des travaux<br>- sorties culturelles<br>- Systématiser les exercices oraux tout au long de l'année<br>- travaux en AP destinés à améliorer la qualité de la prise de notes des élèves |

**Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire. PARCOURS DE SANTE**

- **Climat scolaire et bien-être À l'école.**
- **Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.**
- **Temps et espace scolaire.**
- **Inclusion scolaire équité.**
- **Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.**

**OBJECTIF** 2 : « Bien-être, hygiène de vie et développement personnel de chaque lycéen »

**Indicateur(s) retenu(s)**

| | 2021 | 2022 | 2024 | 2027 |
|---|---|---|---|---|
| Dénomination indicateur<br>Pourcentage d'élèves qui a bénéficié au moins d'une intervention (hors cours) en lien avec la santé sur l'année | 0% | 0% | 2% | 5% |
| Pourcentage d'élèves qui a bénéficié au moins d'une intervention (hors cours) en lien avec la santé sur l'année | 0% | 0% | 2% | 5% |
| Pourcentage d'élèves sanctionnés | 2.26% | Non disponible à ce jour | 2% | Inférieur à 3% |
| Nombre moyen de jours d'absence pour motif non recevable | 3.4% | Non disponible à ce jour | 2% | Inférieur à 3% |
| Pourcentage d'élèves licenciés à l'AS | 13.77% | 14.25% | 15% | Supérieur à 15% |

| **Programme d'actions** | **Moyens mobilisés** |
|---|---|
| - INTERVENANTS EXTERIEURS : Venue d'intervenant extérieurs pour l'information des élèves : éducation à la sexualité, harcèlement, ….. | - mise en place CESC<br>- Mobilisation de la FCPE pour le financement d'actions en relation avec le CESC<br>- Formation AED éducation à la sexualité |
| - CLUBS : Accroitre le nombre de clubs afin de diversifier les activités proposées sur la pause méridienne | - Mobilisation de la MDL et du CVL |
| - Améliorer le cadre de vie de l'établissement | -Mobilisation FCPE, MDL, Coopérative du lycée<br>-implication des élèves de la MDL |
| - Offrir à tous un environnement sécurisant, agréable et bienveillant (cafétaria ; foyer ; tables extérieures ; baby-foot, …) | |
| - Consolider les pratiques sportives dans le cadre de l'association sportive. | -promotion de l'AS |
| - Élaborer un projet de parcours éducatif de santé, impliquant notamment l'éducation à la sexualité pour tous les élèves du lycée (circulaire du 30/09/2022 sur l'éducation à la sexualité). | -Formation professeurs pour l'éducation à la sexualité |
| - Organiser des moments festifs partagés entre les élèves et les | |

| | |
|---|---|
| personnels de l'établissement (ex. cérémonie de remise de prix anglais ; journée de l'élégance). | |
| - Proposer à chaque élève des ateliers/clubs artistiques, culturels ou scientifiques (club danse ; club musique ; …) | -trouver des personnels ou élèves pour animer des clubs |
| -Garder un réel contact avec les élèves en cas de confinement pour raison sanitaire ou lorsque la mise en place de télétravail est nécessaire | -mise en place d'une charte du droit à la déconnexion |
| -prise en compte des élèves à besoins particuliers | -passage de l'information de façon fiable aux personnels amenés à côtoyer ces élèves. |

**Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.**

- **Orientation stratégique, projet d'établissement et contrats d'objectifs.**
- **Fonctionnement des instances de l'établissement comme relais des politiques, éducation nationale, académique et d'établissement.**
- **La gestion des ressources humaines (GRH), le management interne et le développement professionnel des personnels.**
- **La gestion des situations de crise.**

**OBJECTIF 3** : « Optimisation des ressources humaines et des moyens horaires et financiers »

**Indicateur(s) retenu(s)**

| | 2021 | 2022 | 2024 | 2027 |
|---|---|---|---|---|
| Moyens horaires utilisés pour la rémunération d'actions ponctuelles de remédiation | 408h | 553h | 550h | 1.5% de la DG |
| Pourcentage de personnel inscrit à au moins une formation | 43.4% | 42% | 40% | Supérieur à 40% |
| Pourcentage de professeurs étant PP et/ ou investit dans une Instance | 61% | 63% | 60% | Supérieur à 60% |
| Ensemble des dépenses liées à la pédagogie (crédits et actions, dons et subventions) / nombre d'élèves | 39791€ | Non disponible à ce jour | 35000€ | Supérieur à 35% |

| **Programme d'actions** | **Moyens mobilisés** |
|---|---|
| - favoriser les moments de réflexion pour faire évoluer le fonctionnement du lycée en général | - réunions régulières du conseil pédagogique (rythme mensuel) |
| - Implication des professeurs coordonnateurs afin de faciliter la communication interne | - rémunération en IMP des professeurs coordonnateurs |
| - harmonisation du travail réalisé par les professeurs principaux ou professeurs référents | - rémunération des professeurs principaux et uniformisation des séances d'accompagnement au choix d'orientation sur les 3 niveaux |
| - dégager les moyens horaires nécessaires pour l'accompagnement des élèves les plus fragiles | - répartition optimisée des moyens horaires |
| - Favoriser la formation des personnels en proposant des FIT établissement. | - Demande régulière d'un stage aux gestes de premiers secours (PSC1)<br>- Demande d'un stage établissement sur l'éducation à la sexualité (année 2023/24). |
| - Approfondir la formation des professeurs principaux, en lien avec l'orientation. | - Journée JELU |
| - Inscrire l'éducation à la sexualité au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. | - Renforcement du rôle du CESC |

**Domaine 4 : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial. PARCOURS ARTISTIQUES/ CULTURELLE ET CITOYEN**

- **Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État.**
- **Collaboration avec les autres établissements. (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire, lycées, enseignement supérieur et recherche).**
- **Alliance éducative avec les parents et co-éducation**
- **Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.**
- **Partenariats avec le monde économique et technologique.**
- **Communication externe**

**OBJECTIF** 4 : « Renforcer les différents partenariats visant à accompagner les élèves durant leur scolarité et la construction de leurs projets d'orientation »

**Indicateur(s) retenu(s)**

| | 2021 | 2022 | 2024 | 2027 |
|---|---|---|---|---|
| Pourcentage d'élèves qui ont bénéficié de la venue d'un intervenant extérieur | 24.6% | 28.75% | 25% | 25% |
| Nombre d'intervenants extérieurs pour présenter des orientations postbac | 13 | 18 | 20 | 15 |
| Taux de participation des familles aux réunions collectives | 59% | 55% | 50% | Supérieur à 60% |
| Pourcentage d'élèves réalisant des mini-stages (lycées, universités, entreprises.) | 0.12% | 0.5% | 1% | 1% |

| **Programme d'actions** | **Moyens mobilisés** |
|---|---|
| - information formation des professeurs principaux de seconde à la connaissance des filières technologiques | - Réseau d'établissements nord Isère B |
| - découverte du monde économique et professionnel de proximité | - Intervention d'entreprises locales à destination des élèves en filière technologique |
| - découvertes et information des filières post bac | - Interventions sur les pauses méridiennes d'anciens élèves ou organismes de formation à destination des élèves de terminale |
| - Intervention de scientifiques, d'acteurs du monde professionnel ou d'associations (ex. LoParvi) | |
| - Participation au programme « Lycéens au cinéma » | |
| - Tentative d'inscription de Lo Parvi sur ADAGE (collaboration Association/Référent culture) | |
| ⇨ Lien avec les LT pour orientation post seconde<br>⇨ Lien avec UGA (journée JELU),<br>⇨ Réseau des EPLE<br>⇨ LAC et projet oral HLP, AS avec ses sorties et participations aux tournois, | |

| | |
|---|---|
| ⇨ Politique de communication différenciant comm interne et externe =>Site web<br><br>- Sorties cinéma<br><br>- Développer liens avec la médiathèque de Morestel<br><br>- Participation à la journée de la jeunesse (en partenariat avec les centres sociaux locaux, la maison des adolescents et le planning familial…)<br>- Participation / organisation aux événements culturels de l'établissement (journée remise des diplômes en anglais, concerts…). | - Partenariat avec le cinéma « Le Dauphin », notamment pour LAAC<br>- Conférence d'auteurs, Festival de philosophie |

**III / DUREE - MODALITES D'EVALUATION**

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2027.

L'autorité académique et l'établissement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'élève et de son devenir.

Fait à ……., le ……

Le Directeur Académique, Le chef d'établissement,